COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

RAPPORT ANNEE 2016

Le Conseil de Communauté au cours de sa séance du 17 avril 2014 a fixé pour le mandat 2014-2020, la composition de la Commission Intercommunale d'Accessibilité du Grand Dijon comme suit :

Représentants du Grand Dijon 1 – Monsieur François REBSAMEN, Président 2 – Monsieur Patrick MOREAU, Président en l'absence de M. REBSAMEN 3 – Madame DAL MOLIN 4 – Monsieur André GERVAIS 5 – Monsieur Gilbert MENUT 6 – Madame Catherine HERVIEU 7 – Madame Françoise TENENBAUM		
Associations, bailleurs sociaux, autres organismes Représentants		
1	Direction Départementale des Territoires	Monsieur
2	Agence régionale de Santé	Monsieur
3	Fédération Nationale des Usagers des Transports Bourgogne (FNAUT)	Monsieur
4	Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI)	Monsieur
5	Association Nationale pour l'Intégration des Handicapés Moteurs (ANPIHM)	Monsieur
6	Association des Paralysés de France (APF)	
7	Association Valentin Haüy (AVH)	Madame
8	Comité pour le Droit au Travail des Handicapés et l'Égalité des Droits (CDTHED)	Monsieur
9	Trisomie 21 Côte d'Or	Madame
10	Amicale des Aveugles Civils	Monsieur
11	Les Yeux en Promenade	Madame
12	Association pour Adultes et Jeunes Handicapés 21 (APAJH 21)	Monsieur
13	Voir Ensemble	Monsieur
14	PEP 21	Monsieur
15	Groupe de Liaison et d'Information Post-Polio (GLIP)	Monsieur
16	Les représentants des bailleurs sociaux	
17	L'ordre des Architectes de Bourgogne	

La Commission Intercommunale d'Accessibilité 2016 du Grand Dijon s'est tenue exceptionnellement début 2017, le 23 janvier.
Ses travaux ont porté :
- sur la réalisation du SDA-Ad'Ap du réseau de transport collectif urbain du Grand Dijon ;
- sur la présentation du projet de déconstruction – reconstruction de la piscine du Carroussel.

Ces travaux sont consignés dans le compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2017 de la commission Intercommunale d'Accessibilité figurant ci-après.

Présents :

Pour le GRAND DIJON *:*

- *M. MOREAU Président de la Commission*
- *M. GERVAIS*
- *Mme DAL MOLIN*
- *Mme TENENBAUM*
- *M. TRAHARD (Talant)*

Pour les ASSOCIATIONS, AUTRES ORGANISMES *:*

- *M. AVENA (ADAPEI)*
- *M. MOIROT (A.P.F)*
- *Mme BRENOT et M. PICARDAT (A.V.H)*
- *M. et Mme CORDIER (C.D.T.H.E.D)*
- *M. THIARD (A.P.A.J.H 21)*
- *Mme BERTUCAT et Mme VASSE (Les Yeux en Promenade)*
- *M. DUFOUR et M. DEBRIS (PEP 21)*
- *M. DELROCQUE (GLIP)*
- *M. LESECQ (Voir Ensemble)*
- *M. BERGER (Amicale des Aveugles Civils)*
- *M. GOURNAY (F.N.A.U.T Bourgogne)*
- *Mme ROUSSEAU (DDT)*

Excusés :

Pour le GRAND DIJON *:*

- *M. REBSAMEN, Mme HERVIEU et M. MENUT représenté par M TRAHARD*

Pour les SERVICES DU GRAND DIJON/VILLE de DIJON *:*

- *Mme GHERSALLAH représentée par Mme LE GUEN (Direction des Déplacements)*
- *M. ABATTE (Directeur Adjoint des Sports)*
- *M. PERNEY, (Direction des Sports)*
- *M. MONMARCHE et Mme BOISBOUVIER (bureau d'étude - architecte -Maîtrise d'œuvre piscine Carrousel)*
- *M CHATEL représenté par Mme KELLE (Action Sociale – CCAS)*

Pour les ASSOCIATIONS, AUTRES ORGANISMES *:*

- *Trisomie 21, A.N.P.I.H.M, l'ARS.*

Pour KEOLIS DIJON *:*

- *Mme ROUX*

Monsieur Patrick MOREAU, Président de la Commission, accueille les participants à 16h00 en salle 121 du Grand Dijon et présente l'ordre du jour :

1. Présentation du Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmé du réseau de transport collectif urbain du Grand-Dijon ;
2. Présentation du projet de déconstruction - reconstruction de la piscine du Carrousel – présentation par le Maître d'œuvre Coste Architecture et son bureau d'étude accessibilité.

I – Présentation du Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmé du réseau de transport collectif urbain du Grand-Dijon

M. MOREAU explique le cadre du texte de loi sur l'accessibilité et du schéma directeur d'accessibilité programmé adopté le 22 décembre 2016 en conseil communautaire.

Mme LE GUEN rappelle les points clés du texte législatif présentés en commission du 27 novembre 2015 et le contenu de l'agenda d'accessibilité programmés pour le réseau Divia.

Les arrêts du réseau de transport à rendre accessible sont un point important de l'agenda. Les arrêts prioritaires du réseau de transport sont ceux des Lianes et de la Corol, importants en terme de fréquentation et en terme de services ou d'équipements à proximité.

Ils seront aménagés dans le cadre du projet Prioribus sur 2017 et 2018. L'accessibilité des stations prend en compte également, les largeurs et pentes de trottoirs, les cheminements piétons aux abords, les passages surbaissés.

La présentation projetée en séance est en annexe 1 de ce Compte Rendu de commission.

Plusieurs échanges avec les membres de la Commission s'ensuivent permettant de préciser le périmètre du projet PRIORIBUS.

Les représentants des associations (essentiellement de mal voyants) rappellent les difficultés qu'ils ont encore avec certains aménagements réalisés dans le cadre du Tram : Place de la République, Place Darcy, ...

Monsieur PICARDAT explique qu'il manque un ou deux feux sonores.

Madame TENEMBAUM demande qu'un groupe de travail soit constitué.

Monsieur GERVAIS explique que la problématique a été étudiée. L'étude réalisée par INEO va être ressortie afin de regarder la faisabilité des interventions.

Madame CORDIER rappelle les incivilités telles que le stationnement des véhicules légers sur les arrêts de bus. Ceci a pour conséquence l'éloignement du bus par rapport au quai, et une lacune trop importante, rendant inopérant l'accessibilité.

Monsieur GERVAIS explique que Divia peut et doit verbaliser.

Monsieur DUFOUR demande à ce l'arrêt du Clos Chauveau soit mis en accessibilité.

Madame LE GUEN indique qu'en effet, une étude est en cours pour cet arrêt particulier.

Plusieurs échanges sur des points techniques s'ensuivent : pictogrammes, nombre de bus...

II – Présentation du projet de déconstruction - reconstruction de la piscine du Carroussel – présentation par le Maître d'œuvre Coste Architecture et son bureau d'étude accessibilité

Madame BOISBOUVIER présente l'aménagement de la déconstruction / reconstruction de la piscine du Carrousel en terme d'accessibilité : espaces extérieurs, guichet, cabine, potence de transfert dans la piscine...

La présentation projetée en séance est en annexe 2 de ce Compte Rendu de commission.

Madame TENEMBAUM demande si la signalétique sera adaptée au handicap psychique.
Madame BOISBOUVIER répond qu'une société spécialisée dans la signalétique travaille sur des indications les plus adaptées à chaque handicap.

Monsieur DELROCQUE demande que la personne en fauteuil roulant puisse réaliser un transfert dans les douches et toilettes des deux côtés.
Monsieur MONMARCHE explique qu'il en existera un de chaque côté, à gauche et à droite mais chacun dans une zone réservée (homme ou femme).
Madame TENEMBAUM demande à ce que le transfert des deux côtés soit étudié dans chaque zone.

Monsieur DELROCQUE explique que l'agrément pour chacun de 5 handicaps est très difficile à obtenir du fait des nombreuses normes.

De échanges ont eu lieu sur l'accessibilité aux non voyants, aux UFR (accès au sauna, accès au terrasse...).

Monsieur DUFOUR demande si les stationnements autocars, notamment pour les PMR, sont pris en compte dans le futur aménagement des abords de la piscine car l'entrée a été modifiée.
Madame LE GUEN explique que ces aménagements seront réalisés pour l'ouverture de la piscine.

Annexe 1 : Document de présentation du SDA-Ad'Ap projeté en séance

Annexe 2 : Document de présentation du projet de déconstruction – reconstruction de la piscine du Carroussel

Présentation du Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmé du réseau de transport collectif urbain du Grand-Dijon
Adopté le 22 décembre 2016

Commission intercommunale d'accessibilité
- 23 janvier 2017 -

Rappel des points clés présentés en commission d'accessibilité en novembre 2015

Le texte fondateur

Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Une ambition :

- **Accessibilité de l'ensemble de la chaine de déplacements**
- **Prise en compte d'un public très large**
- **Une obligation de moyens (Schéma Directeur d'Accessibilité des Transports - SDA) et de résultats (10 février 2015)**
- **Mise en place d'une commission intercommunale d'accessibilité**

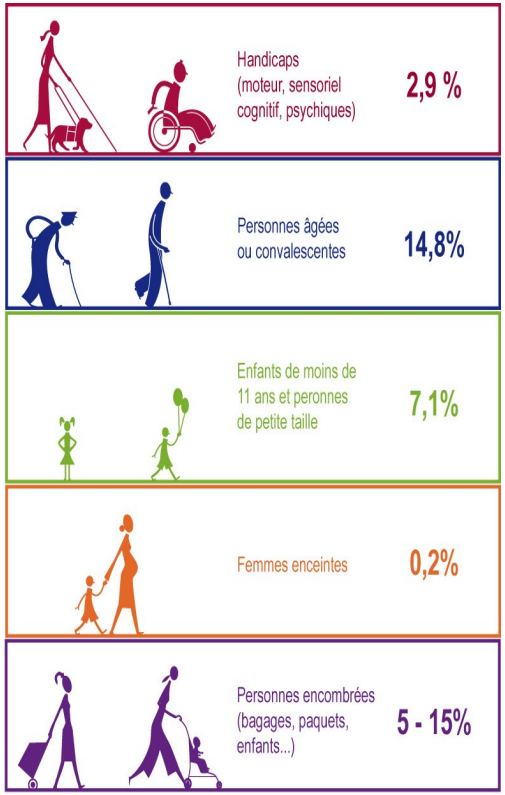

Source : la prise en compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les Plans de Déplacements urbains, 2007, Marie Boulanger

L'agenda d'accessibilité programmés :

- Description du réseau de transport, du matériel roulant et des points d'arrêts accessibles ;
- Analyse des actions nécessaires à la mise en accessibilité ;
- Liste de points d'arrêt à rendre accessibles de façon prioritaire et les modalités, la programmation et le financement de ces mises en accessibilité ;
- Modalités de formation des personnels en contact avec les usagers ;
- Modalités de suivi du SDA-Ad'Ap.

Phase opérationnelle

- Projet Prioribus-

Phase opérationnelle

de la mise en accessibilité :

Prioribus

Les usagers :

Le projet prioribus profite à 240’000 usagers* répartis sur 9 communes du Grand Dijon soit 70% de l’ensemble des usagers du territoire.

** hab.+ emplois + élèves ou étudiants*

Mettre aux normes d'accessibilité PMR un arrêt

Schéma de principe

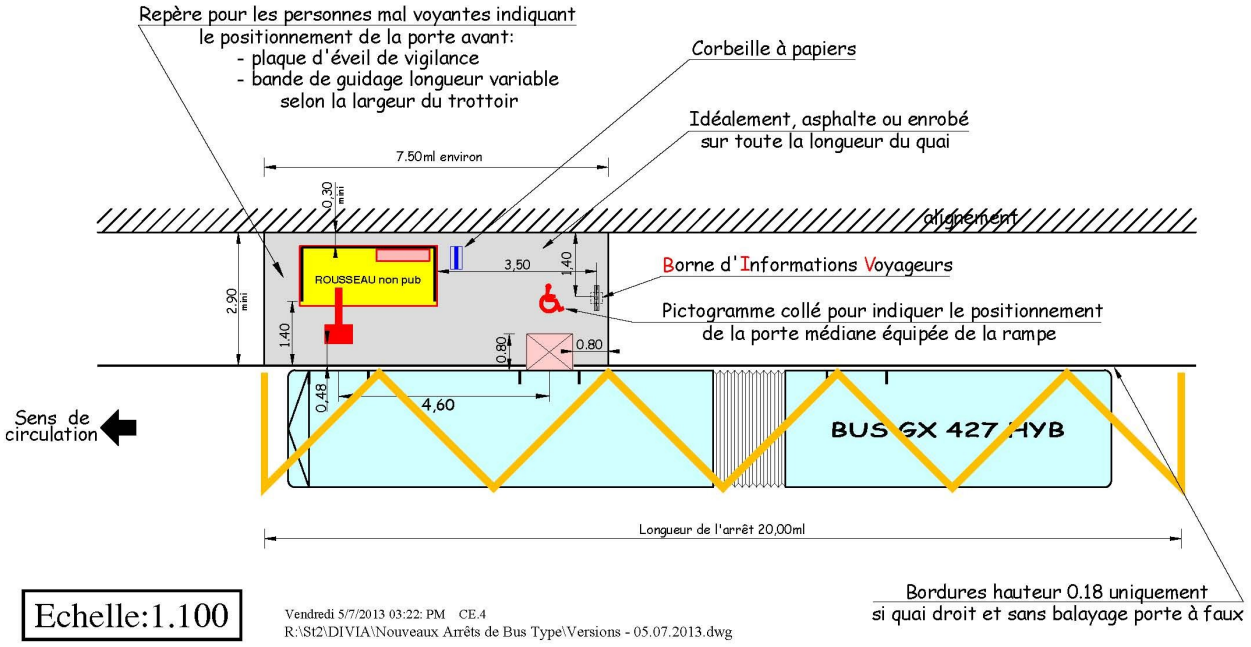

+ normes pentes en travers et en long maximum
+ prise en compte de l'alignement des bus

→ décalage de certains arrêts pour être en conformité

Les arrêts priorisés dans le cadre de prioribus

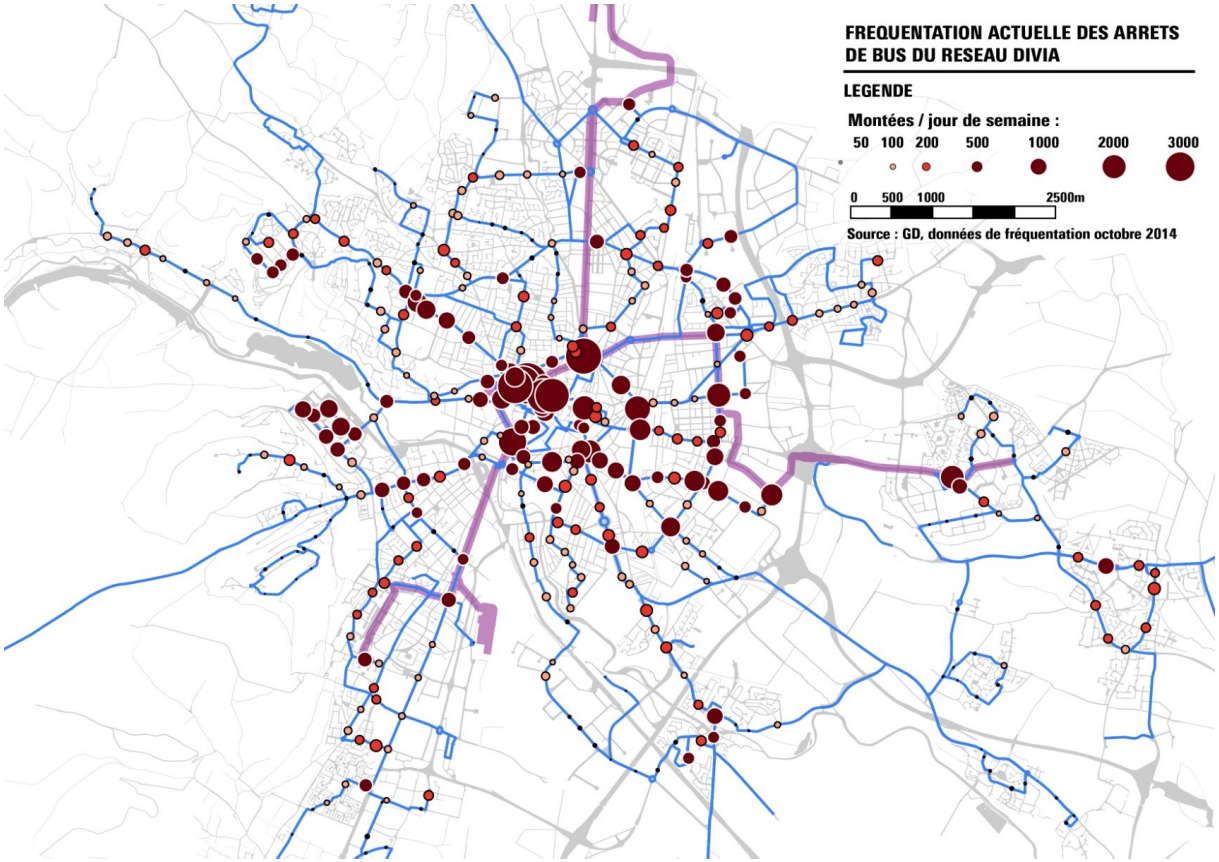

Arrêts les plus importants en terme de fréquentation supérieure à 170 montées par jour

Arrêts les plus importants en terme de services ou équipements à proximité

Aujourd'hui

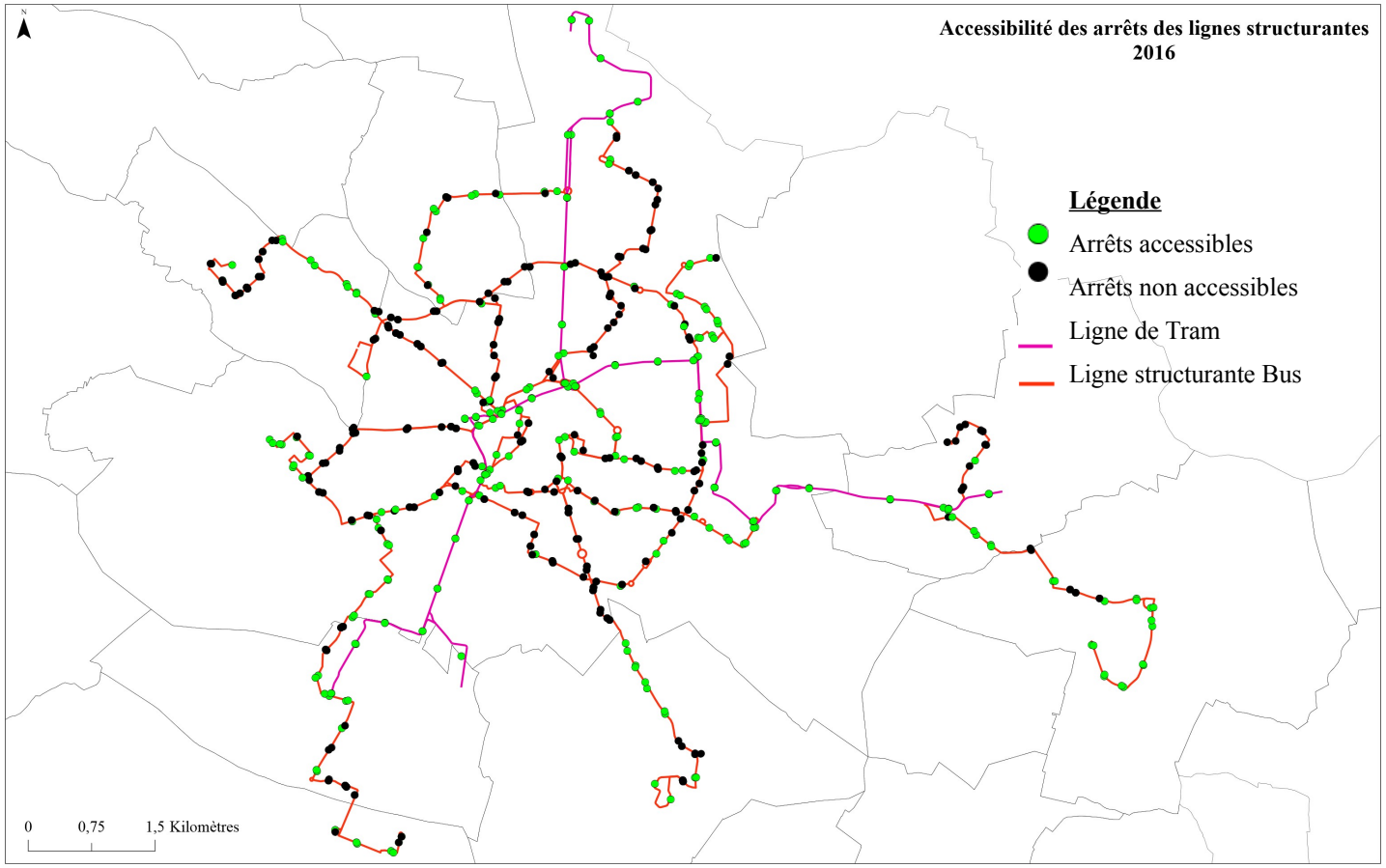
Accessibilité des arrêts des lignes structurantes
2016
Légende
Arrêts accessibles
Arrêts non accessibles
Ligne de Tram
Ligne structurante Bus
0
0,75
1,5 Kilomètres

A l'horizon Prioribus - Septembre 2018

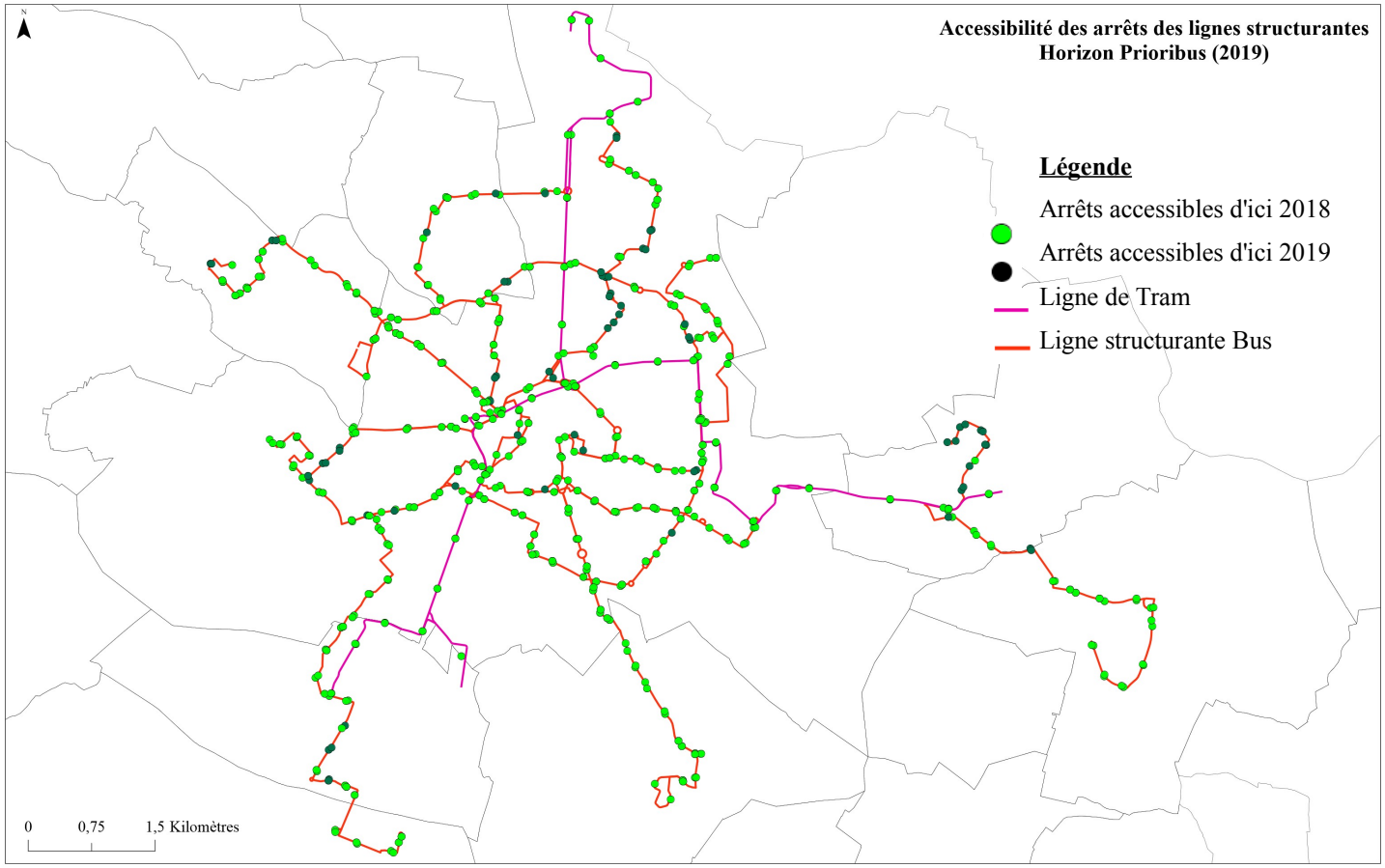

La mise en accessibilité s'accompagne d'aménagements des cheminements piétons

des trottoirs de largeur réglementaires
des îlots de passage piétons sécuritaires
des passages surbaissés aux traversées

Un exemple de mise en accessibilité

Vue de l'arrêt Bief du Moulin à mettre aux normes
Sens vers Longvic

Vue de l'arrêt Bief du Moulin à mettre aux normes
Sens vers Toison d'Or

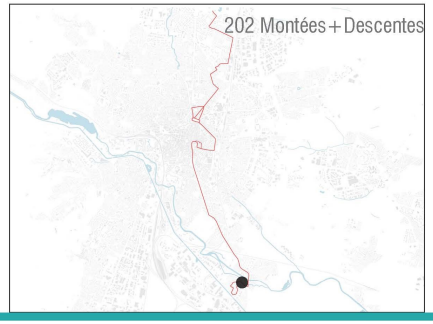

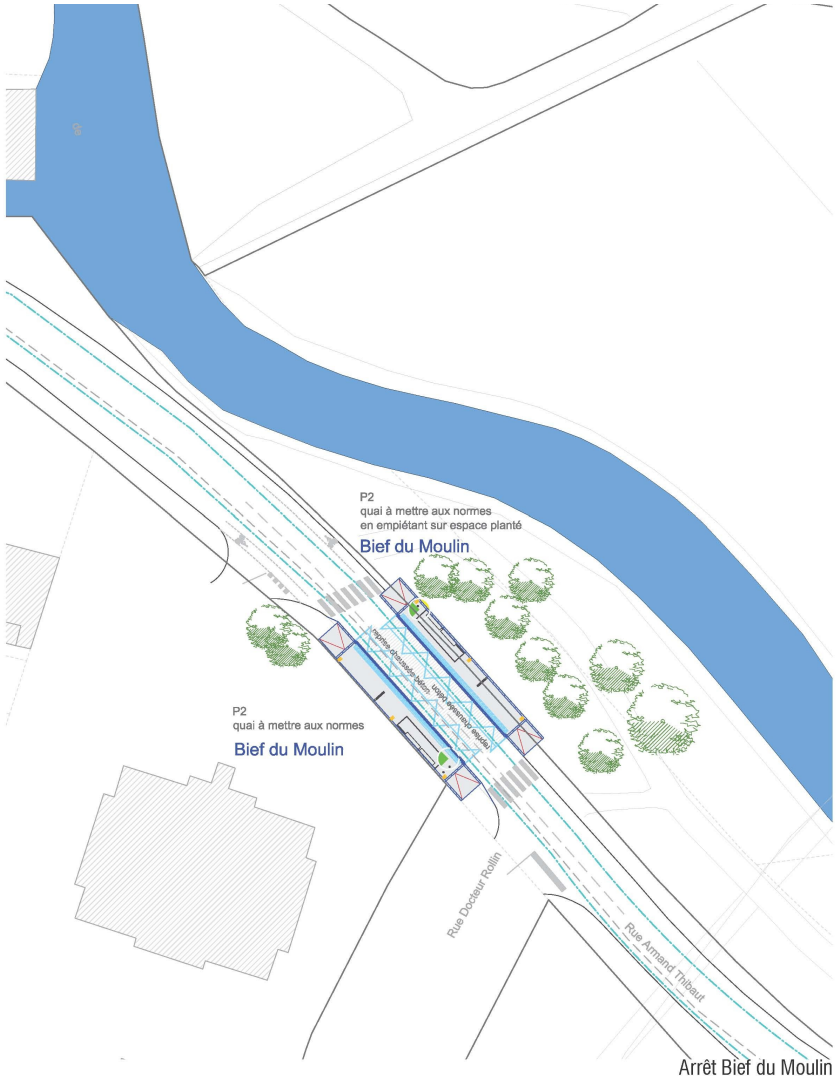

Arrêt Bief du Moulin

Un exemple de mise en accessibilité inclus dans un aménagement

Vue de l'arrêt Chèvre Morte à supprimer
Sens intérieur

Vue de l'emplacement prévu pour le nouvel arrêt Chèvre Morte
Sens intérieur

Vue de l'arrêt Chèvre Morte à supprimer
Sens extérieur

Vue de l'emplacement prévu pour l'arrêt Chèvre Morte
Sens extérieur

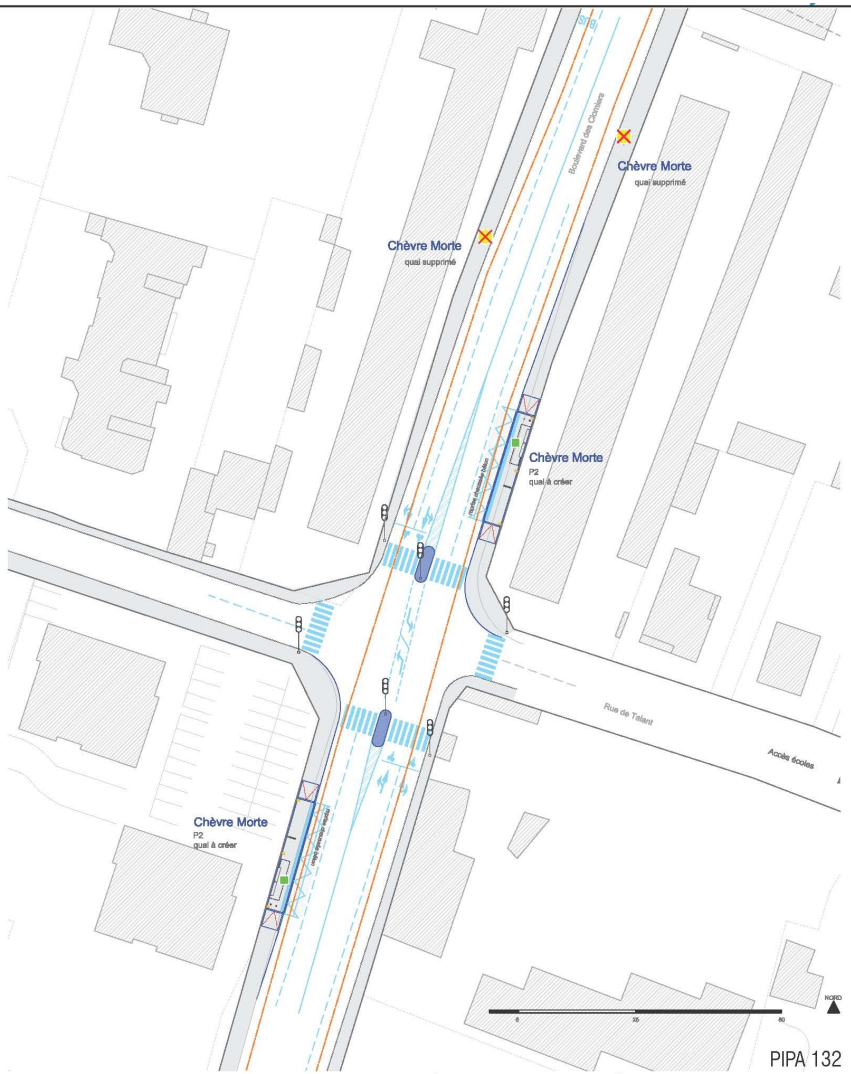

PIPA 132
Carrefour Boulevard de Chèvre Morte - Rue de Talant

Les aménagements sur la Corol – Talant / Dijon Montchapet

Déplacement des arrêts Chèvre morte

Déplacés de 100m environ de part et d'autre du carrefour avec la rue de Talant. Les usagers principaux viennent des groupes scolaires rue de Talant << distance plus courte et traversées piétonnes plus sécuritaires.

Vue de l'arrêt Chèvre Morte à supprimer
Sens intérieur

Vue de l'emplacement prévu pour le nouvel arrêt Chèvre Morte
Sens intérieur

Vue de l'arrêt Chèvre Morte à supprimer
Sens extérieur

Vue de l'emplacement prévu pour l'arrêt Chèvre Morte
Sens extérieur

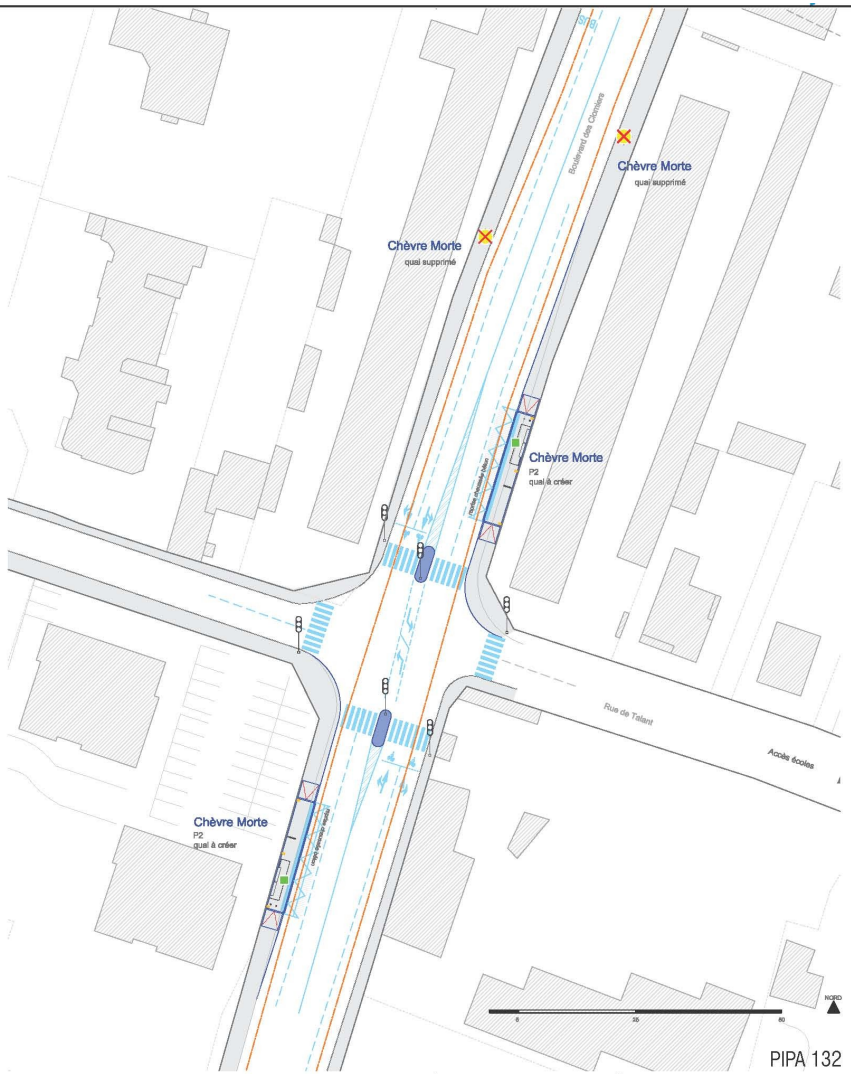

PIPA 132
Carrefour Boulevard de Chèvre Morte - Rue de Talant

Coût et financement

- Mise en accessibilité dans le cadre de prioribus : 3 millions d'€HT sur 2017 et 2018
- Investissements portés par le délégataire : 700 000€HT
- Action de formation des personnels : 245 000€
- Acquisition de nouveaux véhicules : 25 millions d'€
- Pour rappel, achat de nouveaux diviacity et diviacces

PLAN MASSE
ACCES À L'ÉQUIPEMENT

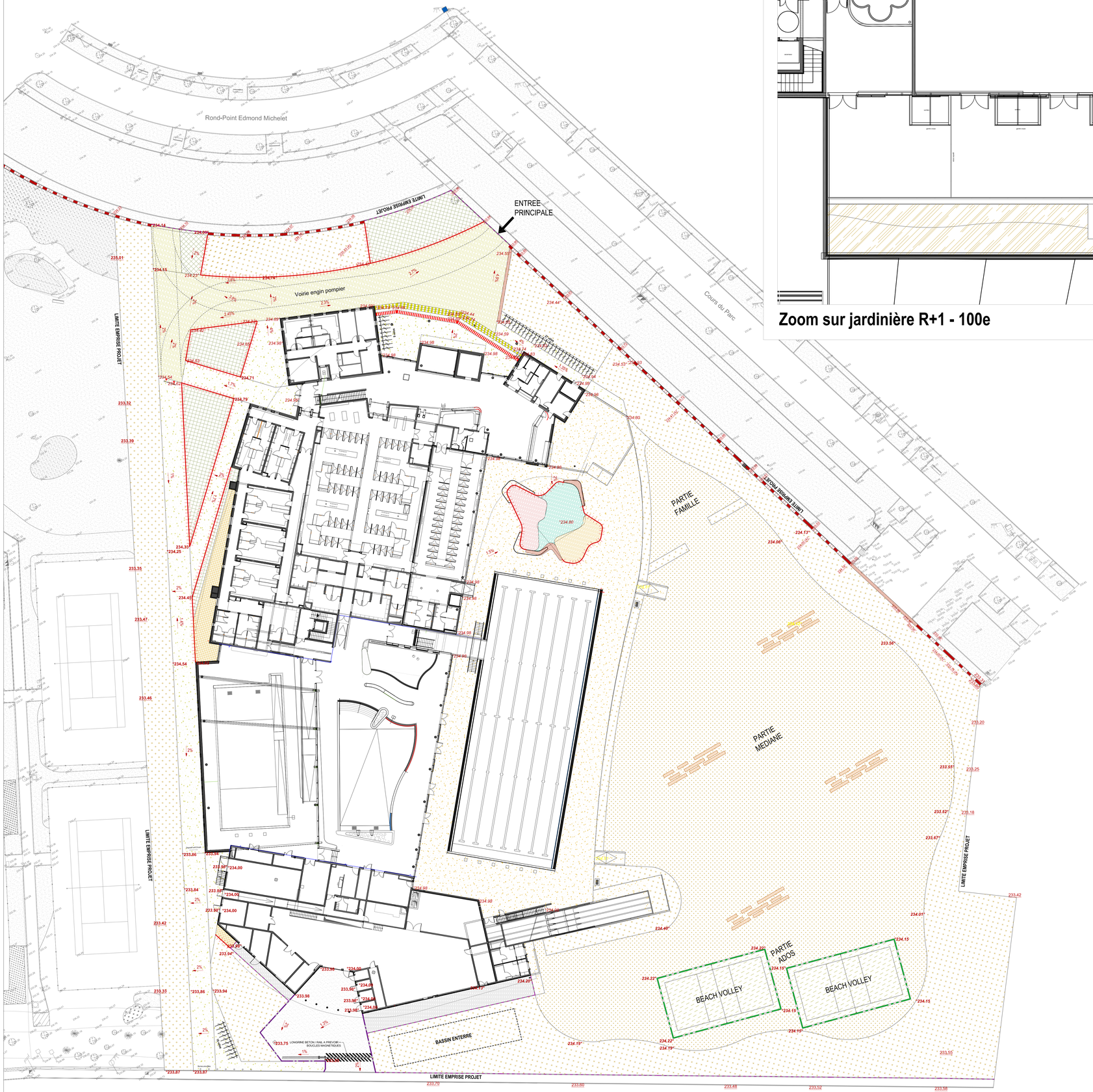

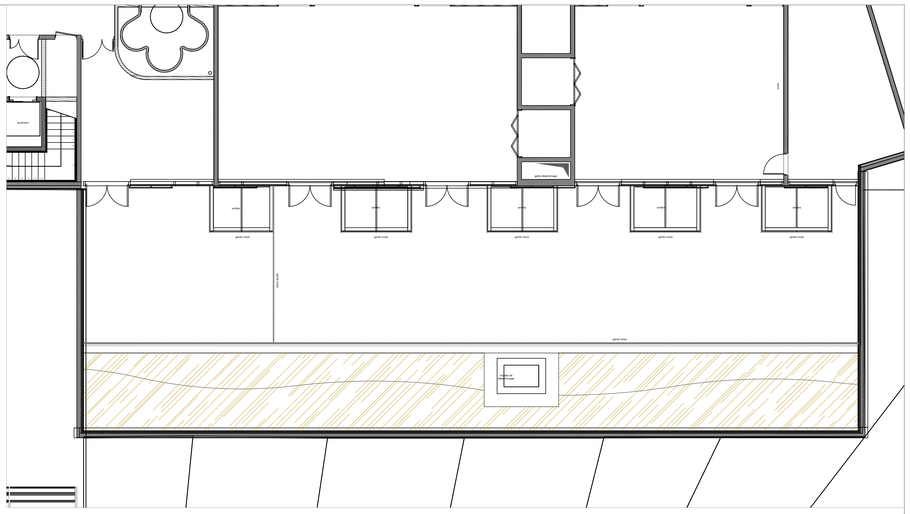

Zoom sur jardinière R+1 - 100e

LEGENDE

Nivellement

- 171.81 — Point de côtes altimétriques existant
- 172.48 — Point de côtes altimétriques projet
- 1% — Sens d'écoulement des eaux pluviales
- Girations pompiers (Voie engin Pompiers)

Revêtements de surfaces

Venelle piétonne / Parvis principal:

- Revêtement de sol pour les cheminements piétons de la venelle piétonne - Béton désactivé, épaisseur 13cm (Voirie légère)
- Revêtement de sol pour les cheminements du parvis principal - Voie engin pompiers - Béton désactivé, épaisseur 20cm (Voirie lourde)
- Revêtement de sol pour les cheminements piétons de la venelle et du parvis principal - Pavés engazonnés à joints décalés
- Revêtement de sol pour les cheminements piétons de la venelle et du parvis principal - Pavés à joints secs
- Revêtement de sol pour l'aire de service - Enrobé noir (Voirie lourde)
- Revêtement de sol pour l'aire de service - Enrobé noir (Voirie légère)
- Revêtement de sol pour les Beach Volley - Sable fin / Bastaings bois en pourtour

Solarium minéral

- Revêtement de sol pour le cheminement piéton du solarium minéral + pédiluves - Béton micro désactivé, épaisseur 13cm (Voirie légère)
- Revêtement de sol pour le Splashpad - Résine colorée, de type Khiral de chez Etandex ou équivalent techniquement et esthétiquement RAL à définir

Accessoires de voirie / Bordurages

- Volige métallique de séparation entre béton désactivé et pavés engazonnés
- Bordure béton préfabriqué - de type "T2", 150x250x1000
- Bordure béton préfabriqué - de type "P3", 80x200x1000
- Bastaing en bois - Mélèze ou Chêne 200x250x1000
- Emmarchements - Hauteur contremarche : 15cm - Peinture à prévoir sur contremarche haute et basse
- Dalles podotactiles

Maçonneries extérieures

- Refection du mur existant - Nettoyage + enduit
- Construction d'un muret dito muret existant (Limite emprise coté Cour du Parc)
- Maçonneries du solarium végétal - Dalles en béton
- Banquette béton coulé en place au niveau du Splashpad

Espaces verts

- Terres végétales (Massifs arbustifs / Haies) - Ep. terre végétale : 0,40m
- Terres végétales (Solarium) - Ep. terre végétale : 0,25m
- Terre végétale allégée (R+1) - Ep. terre végétale : 0,50m

Centre Aquatique du Carrousel de Dijon

2 Cours du Parc - 21000 - DIJON

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND DIJON

indice	date	modifications
C		
B		
A		
0		

13/01/2017	Dossier PRO	éch:
PRO	**PA 02 - PLAN DES SOLS ET MACONNERIES**	A1/Ech : A

MAITRE D'OUVRAGE	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND DIJON	40, Avenue du Drapeau 21075 - DIJON Cedex	T : 03 80 50 35 35 F : 03 80 50 13 36 email: mabbatiel@ville-dijon.fr
ARCHITECTE - MANDATAIRE	agencecostearchitectures	11, rue de la Prévôté 78550 - HOUDAN	T : 01 30 59 54 95 F : 01 30 59 54 99 email: houdan@costea.fr
BET STRUCTURE / VRD	ARCHIMEN	2 rue René Char 21066 DIJON cedex	T : 03 80 53 95 95 F : 03 80 30 96 04 email: a.herbera@aechimen.net
BET FLUIDES	PATRICK TUAL SARL	69 Quater rue Jule Vallès 44340 BOUGUENAIS	T : 02 40 80 31 30 F : 02 40 80 31 31 email: p.tual@tual-etudesfluides.com
ECONOMISTE	CYPRIUM	119 Av Maréchal de Saxe 69003 LYON 03	T : 04 72 53 75 10 F : 04 78 83 08 39 email: alain.balland@cyprium.fr
ACOUSTICIEN	ACOUSTIQUE VIVIE & ASSOCIES	15 rue de Fondary 75015 PARIS	T : 01 45 58 50 53 F : 01 45 54 94 31 email: herve.pereira@acoustique-vivie.fr
PAYSAGISTE / VRD	SILVA LANDSCAPING	45 Rue Lepic 75018 PARIS	T : 01 42 58 63 77 email: jeremy.nierding@astal.co
BUREAU DE CONTROLE	APAVE	4 Rue Louis de Broglie 21000 DIJON	T : 03 80 78 94 74 email: murielle.masson@apave.com
COORDONNATEUR SPS	QUALICONSULT	16 Rue des Cortots 21121 FONTAINE LES DIJON	T : 03 80 53 03 53 email: jerome.chaussard@qualiconsult.fr

Etabli en janvier 2017 par :	Dessinateur	Chef de projet	Validé par :
ATELIER SILVA LANDSCAPING	Jérémy NIERDING	Jérémy NIERDING	Silvère LEVY

ACCESSIBILITÉ DU REZ-DE-CHAUSSEE

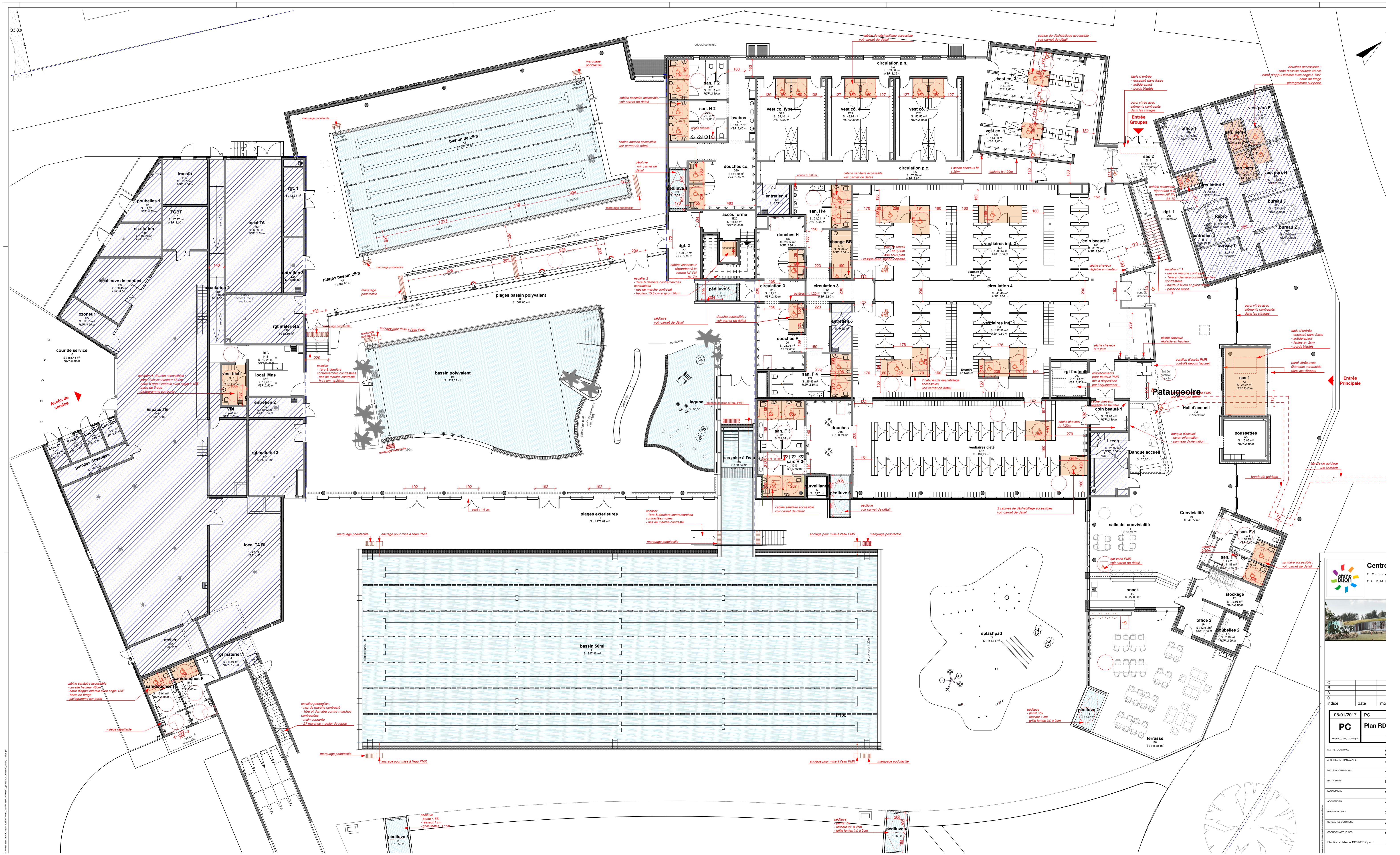

ACCESSBILITÉ - ETAGE

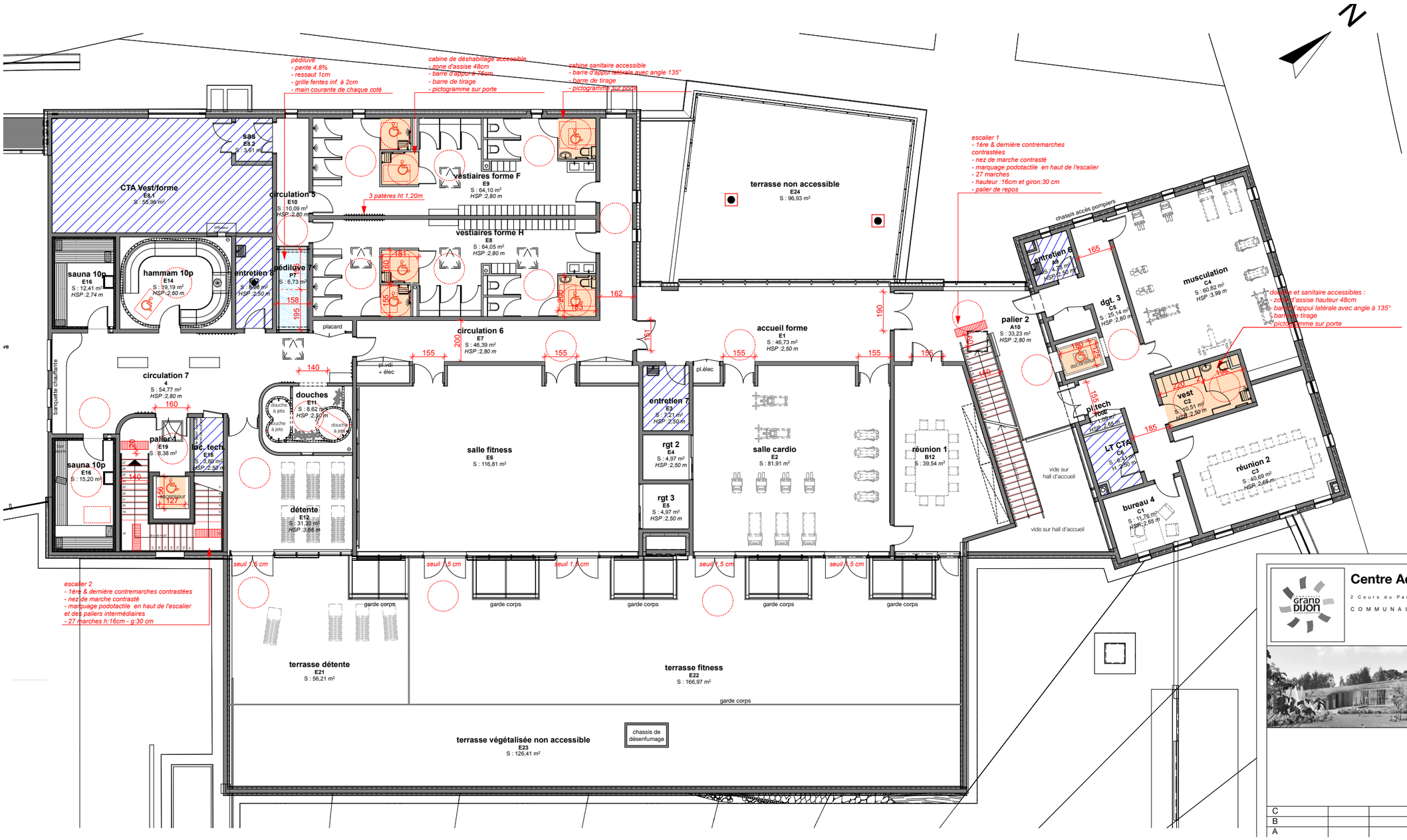

LÉGENDE ACCESSIBILITE

- local et/ou aménagement adapté aux PMR
- locaux non accessibles au public
- espace de manoeuvre (⌀ 150cm) avec possibilité de demi-tour
- espace d'usage de 80x130cm correspondant au positionnement d'un fauteuil PMR ou d'une personne avec 1 ou 2 cannes
- marquage podotactile

Centre Aquatique du Carrousel de Dijon

2 Cours du Parc - 21000 - DIJON

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND DIJON

C		
B		
A		

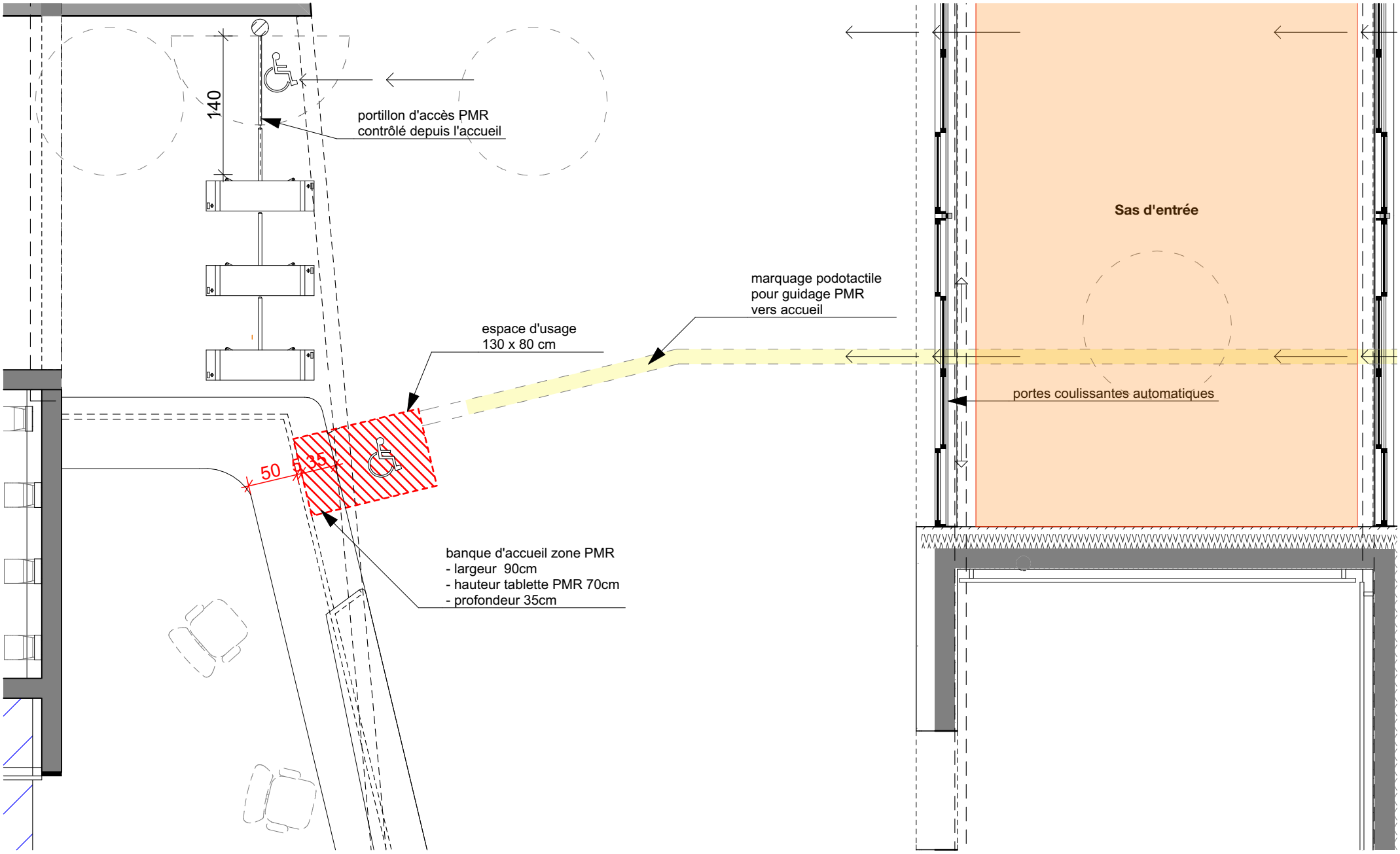

Détail Accueil PMR **1:50**

PC 39-2.1	Ces plans ne sauraient être considérés comme des plans d'exécutions		**MAITRE D'OUVRAGE**	**MAITRE D'OEUVRE**
	Date : **10/01/2017**	**Accueil PMR**	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND DIJON 40 Av de Drapeau 21075 DIJON cedex	agencecoste architectures 11 rue de la prévôté 78550 HOUDAN tel : 01 30 59 54 95 fax : 01 30 59 54 99 email : houdan@coste.fr site : www.coste.fr
	Echelle : **1:50**	Centre Aquatique du Carrousel de Dijon		

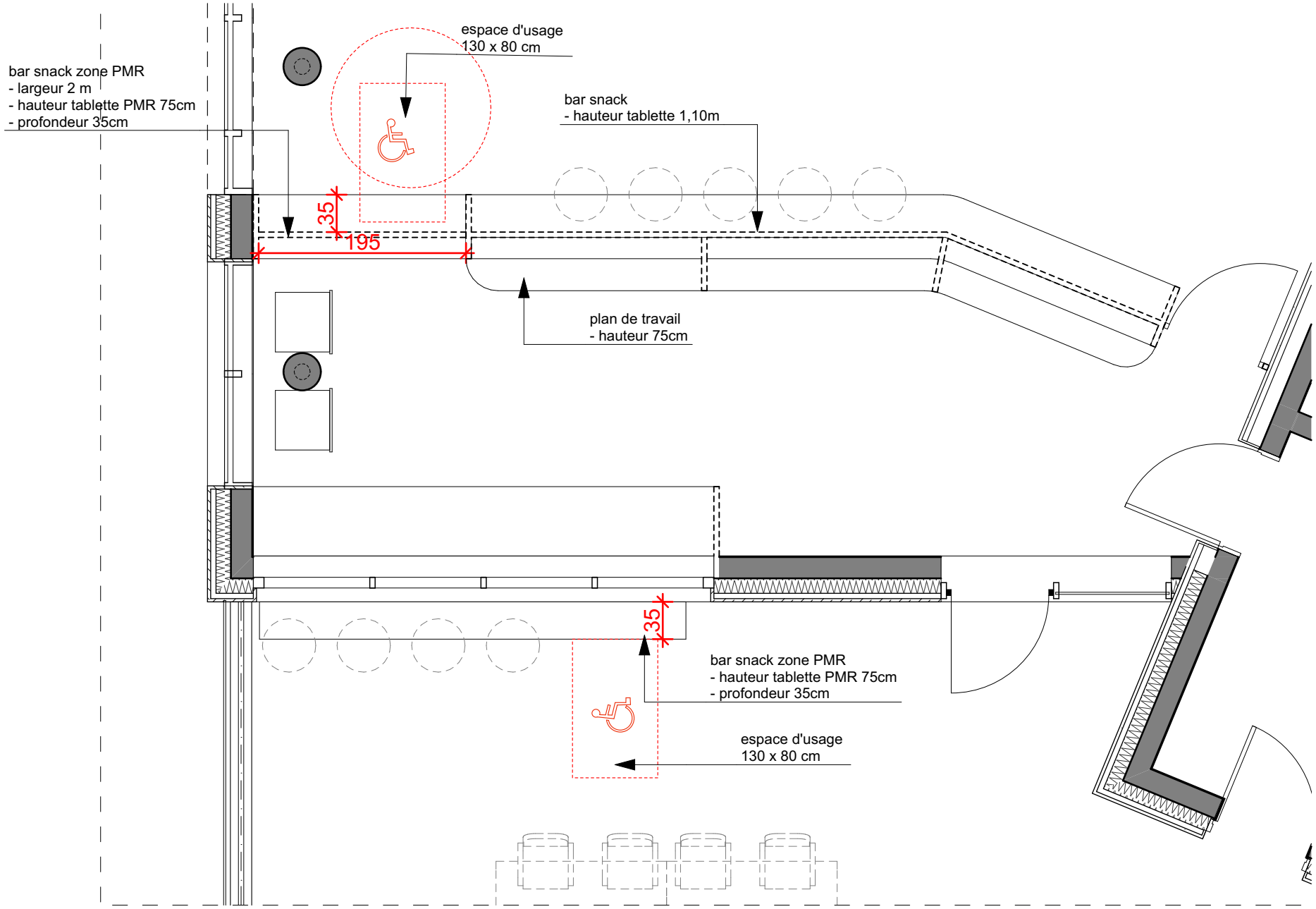

Détail Bar Snack PMR

1:50

PC39 - 2.11	Ces plans ne sauraient être considérés comme des plans d'exécutions		**MAITRE D'OUVRAGE**	**MAITRE D'OEUVRE**
	Date : **10/01/2017**	**Bar Snack PMR**	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND DIJON 40 Av de Drapeau 21075 DIJON cedex	agencecoste architectures 11 rue de la prévôté 78550 HOUDAN tel : 01 30 59 54 95 fax : 01 30 59 54 99 email : houdan@coste.fr site : www.coste.fr
	Echelle : **1:50**	Centre Aquatique du Carrousel de Dijon		

CABINES - vestiaires collectifs

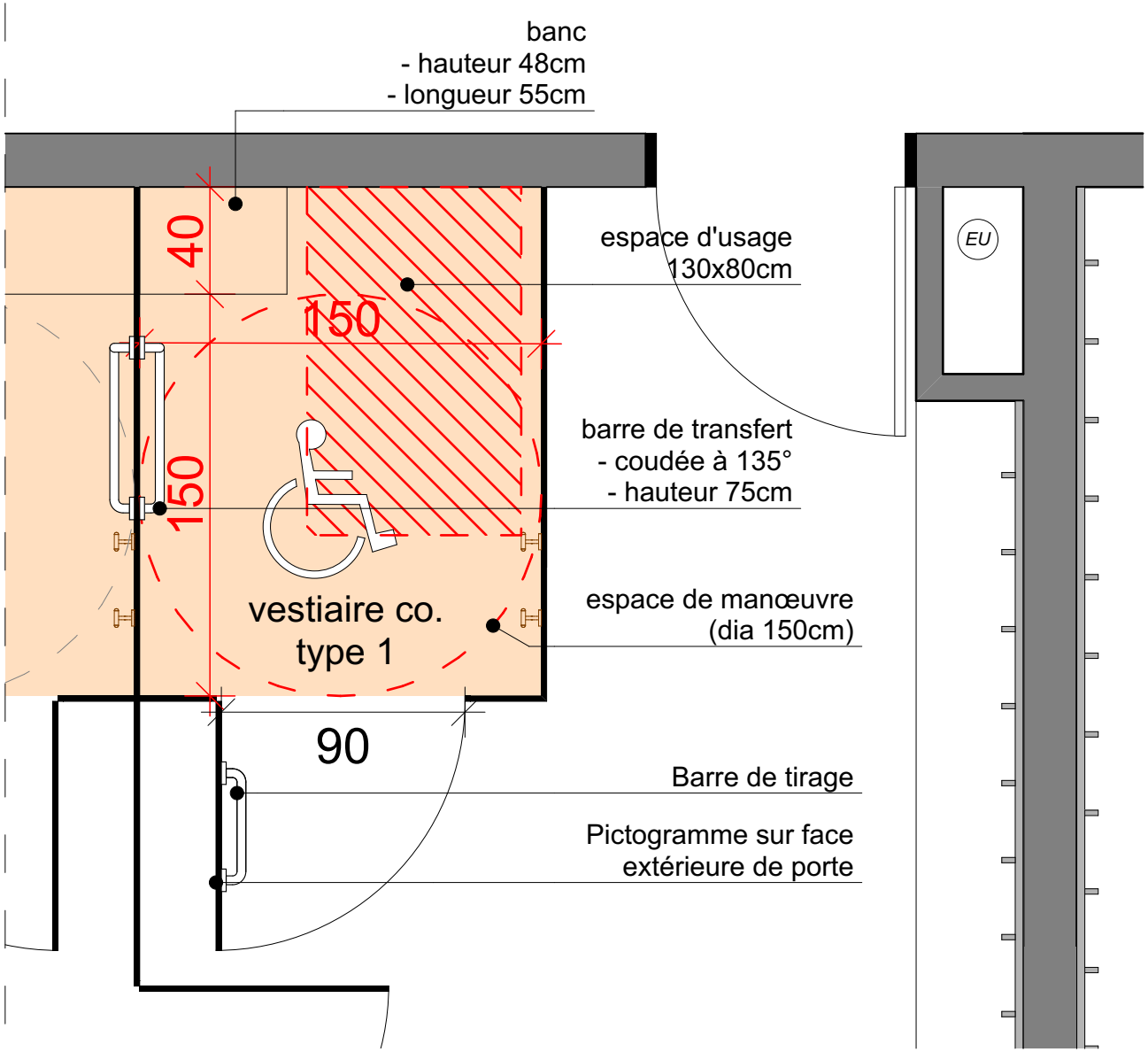

Détail vestiaire co type 1 **1:25**

PC 39-2.3	Ces plans ne sauraient être considérés comme des plans d'exécutions		**MAITRE D'OUVRAGE**	**MAITRE D'OEUVRE**
	Date : **10/01/2017**	**Vestiaire co PMR type 1**	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND DIJON 40 Av de Drapeau 21075 DIJON cedex	agencecoste architectures 11 rue de la prévôté 78550 HOUDAN tel : 01 30 59 54 95 fax : 01 30 59 54 99 email : houdan@coste.fr site : www.coste.fr
	Echelle : **1:25**	Centre Aquatique du Carrousel de Dijon		

CABINES - vestiaires individuels

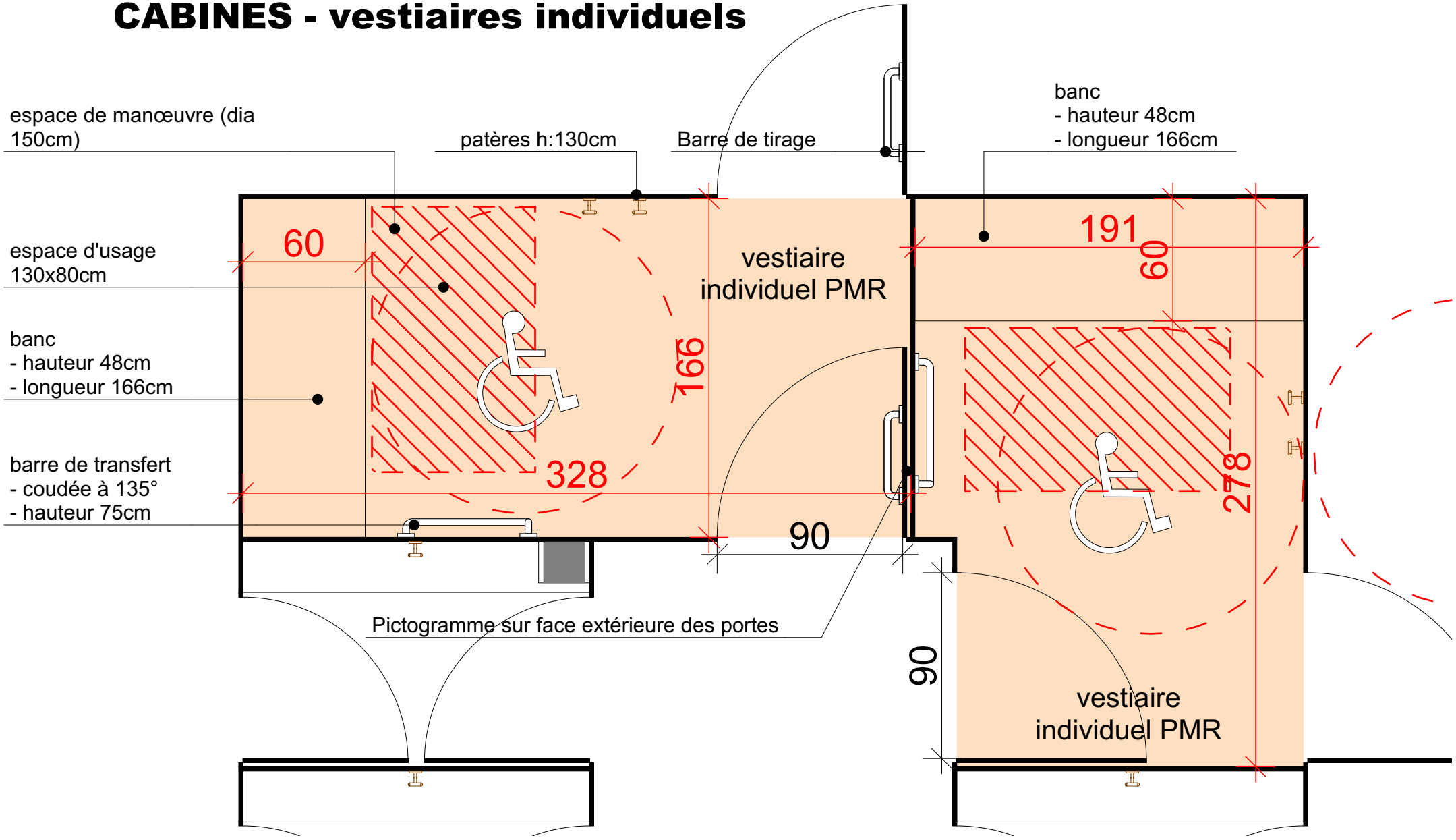

Détail vestiaire individuel PMR **1:25**

PC 39-2.8	Ces plans ne sauraient être considérés comme des plans d'exécutions		**MAITRE D'OUVRAGE**	**MAITRE D'OEUVRE**
	Date : **10/01/2017**	**Vestiaire individuel PMR**	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND DIJON 40 Av de Drapeau 21075 DIJON cedex	agencecoste architectures 11 rue de la prévôté 78550 HOUDAN tel : 01 30 59 54 95 fax : 01 30 59 54 99 email : houdan@coste.fr site : www.coste.fr
	Echelle : **1:25**	Centre Aquatique du Carrousel de Dijon		

SANITAIRES

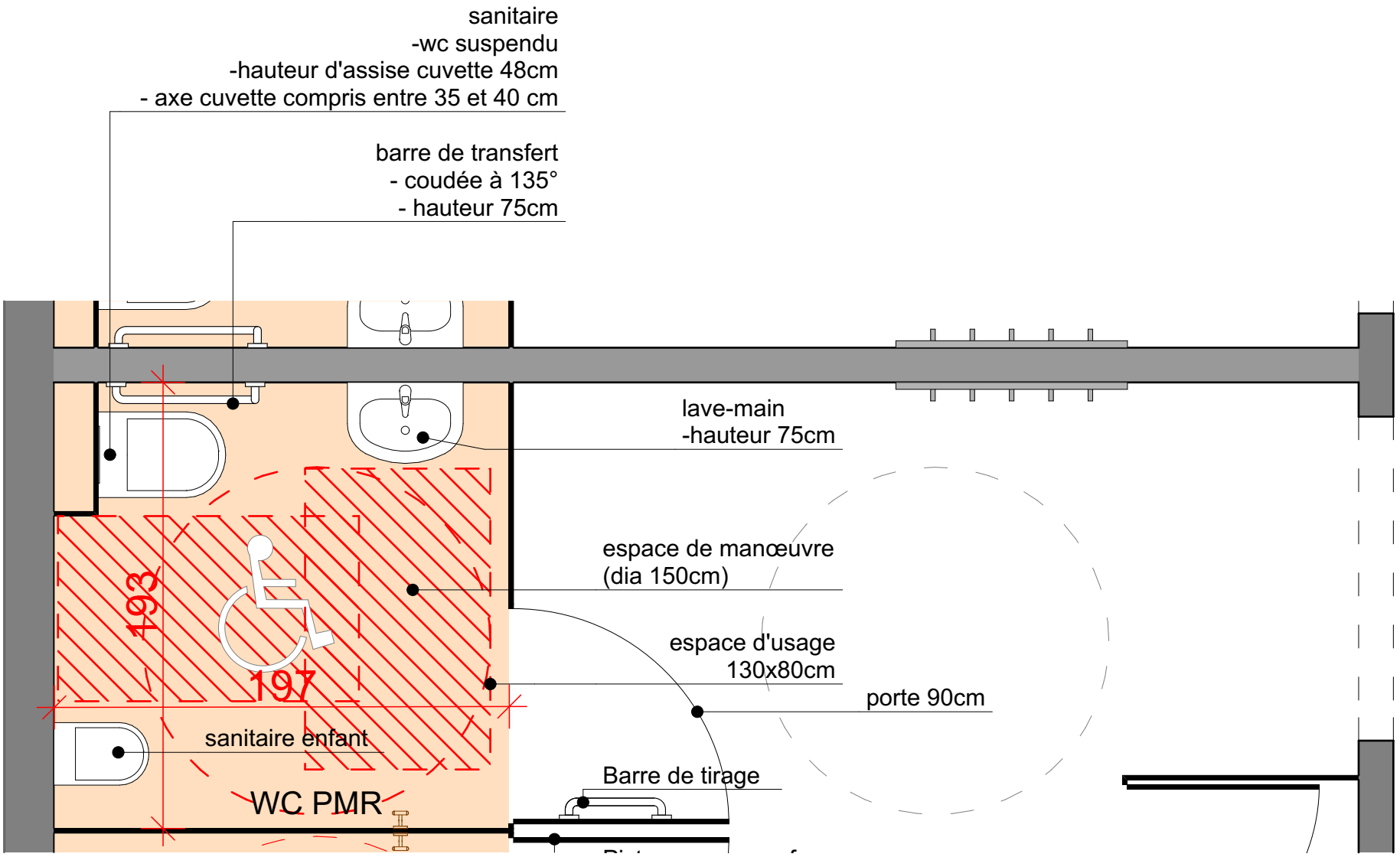

Détail sanitaire PMR **1:25**

PC 39-2.4	Ces plans ne sauraient être considérés comme des plans d'exécutions		**MAITRE D'OUVRAGE**	**MAITRE D'OEUVRE**
	Date : **10/01/2017**	**Sanitaire PMR**	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND DIJON 40 Av de Drapeau 21075 DIJON cedex	agencecoste architectures 11 rue de la prévôté 78550 HOUDAN tel : 01 30 59 54 95 fax : 01 30 59 54 99 email : houdan@coste.fr site : www.coste.fr
	Echelle : **1:25**	Centre Aquatique du Carrousel de Dijon		

DOUCHE - vestiaires collectifs

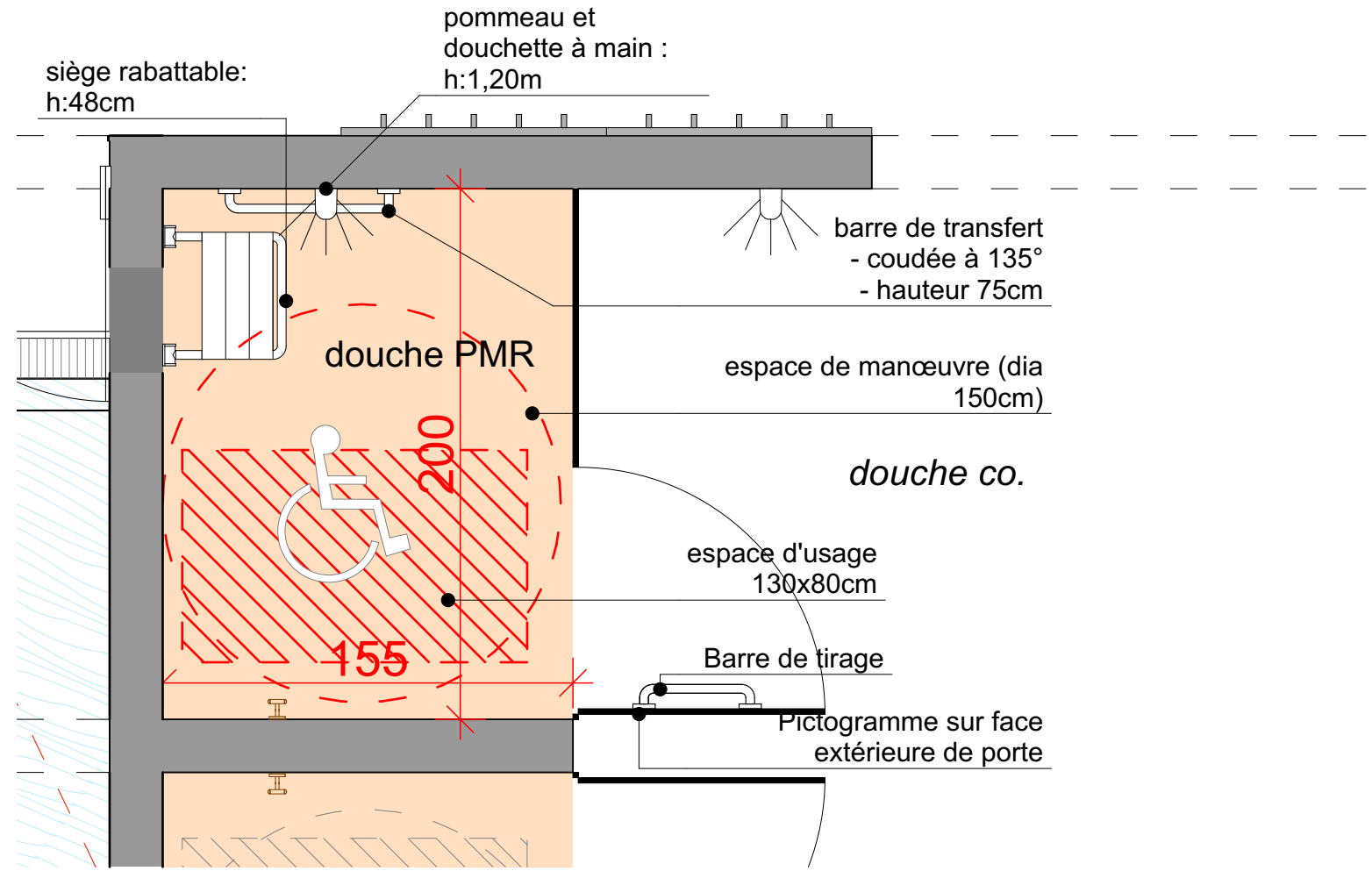

Détail douche co PMR **1:25**

PC 39-2.5	Ces plans ne sauraient être considérés comme des plans d'exécutions		**MAITRE D'OUVRAGE**	**MAITRE D'OEUVRE**
	Date : **10/01/2017**	**Douche co PMR**	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND DIJON 40 Av de Drapeau 21075 DIJON cedex	agencecoste architectures 11 rue de la prévôté 78550 HOUDAN tel : 01 30 59 54 95 fax : 01 30 59 54 99 email : houdan@coste.fr site : www.coste.fr
	Echelle : **1:25**	Centre Aquatique du Carrousel de Dijon		

DOUCHES - vestiaires individuels

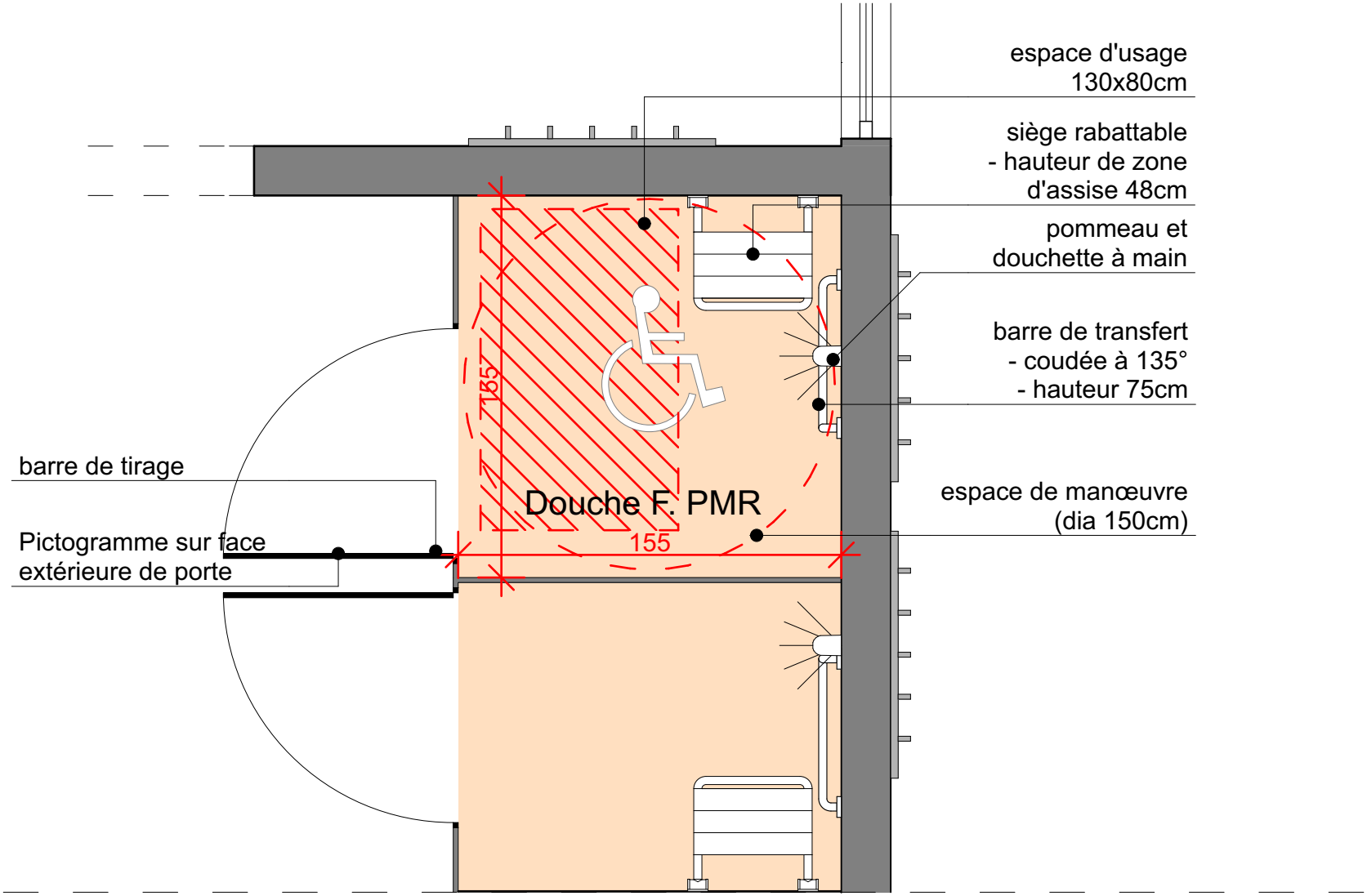

Détail douche F. PMR **1:25**

PC39 - 2.7	Ces plans ne sauraient être considérés comme des plans d'exécutions		**MAITRE D'OUVRAGE**	**MAITRE D'OEUVRE**
	Date : **10/01/2017**	**Douche F. PMR**	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND DIJON 40 Av de Drapeau 21075 DIJON cedex	agencecoste architectures 11 rue de la prévôté 78550 HOUDAN tel : 01 30 59 54 95 fax : 01 30 59 54 99 email : houdan@coste.fr site : www.coste.fr
	Echelle : **1:25**	Centre Aquatique du Carrousel de Dijon		

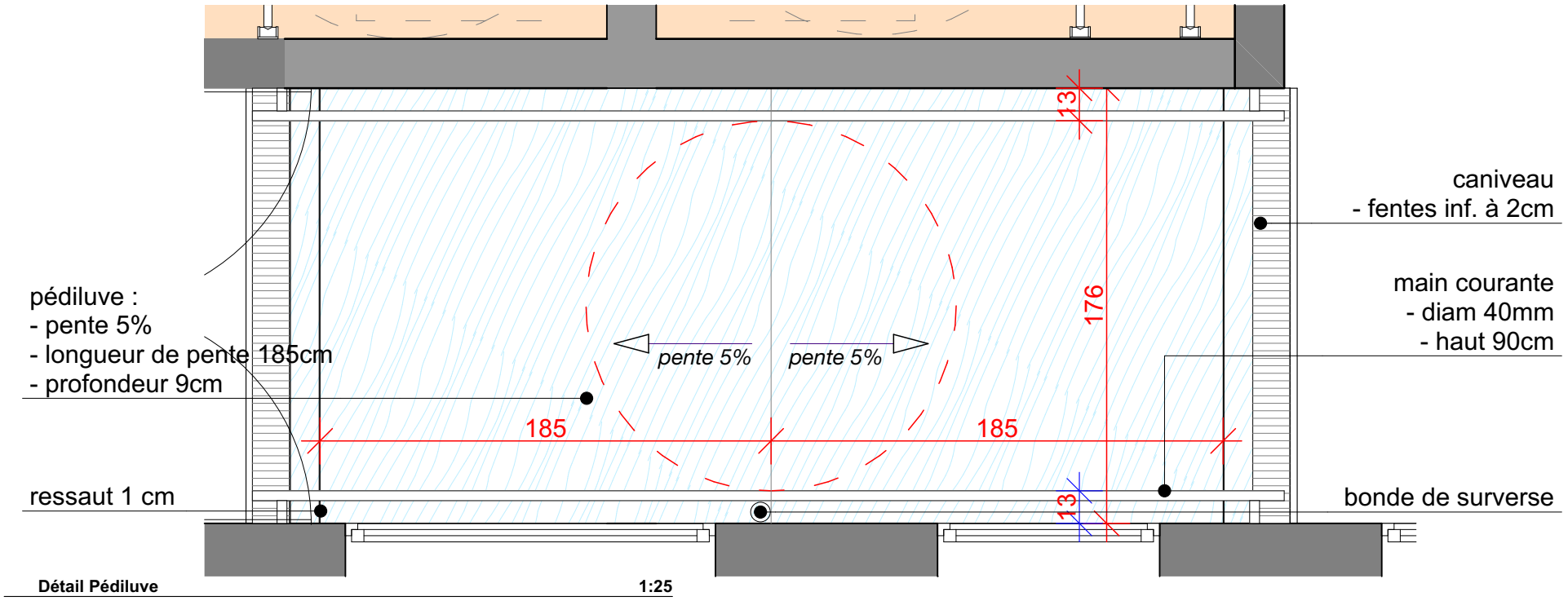

Détail Pédiluve **1:25**

PC 39-2.6	Ces plans ne sauraient être considérés comme des plans d'exécutions		**MAITRE D'OUVRAGE**	**MAITRE D'OEUVRE**
	Date : **10/01/2017**	**Pédiluve RdC**	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND DIJON 40 Av de Drapeau 21075 DIJON cedex	agencecoste architectures 11 rue de la prévôté 78550 HOUDAN tel : 01 30 59 54 95 fax : 01 30 59 54 99 email : houdan@coste.fr site : www.coste.fr
	Echelle : **1:25**	Centre Aquatique du Carrousel de Dijon		

POTENCE DE MISE À L'EAU PMR

Balnéothérapie

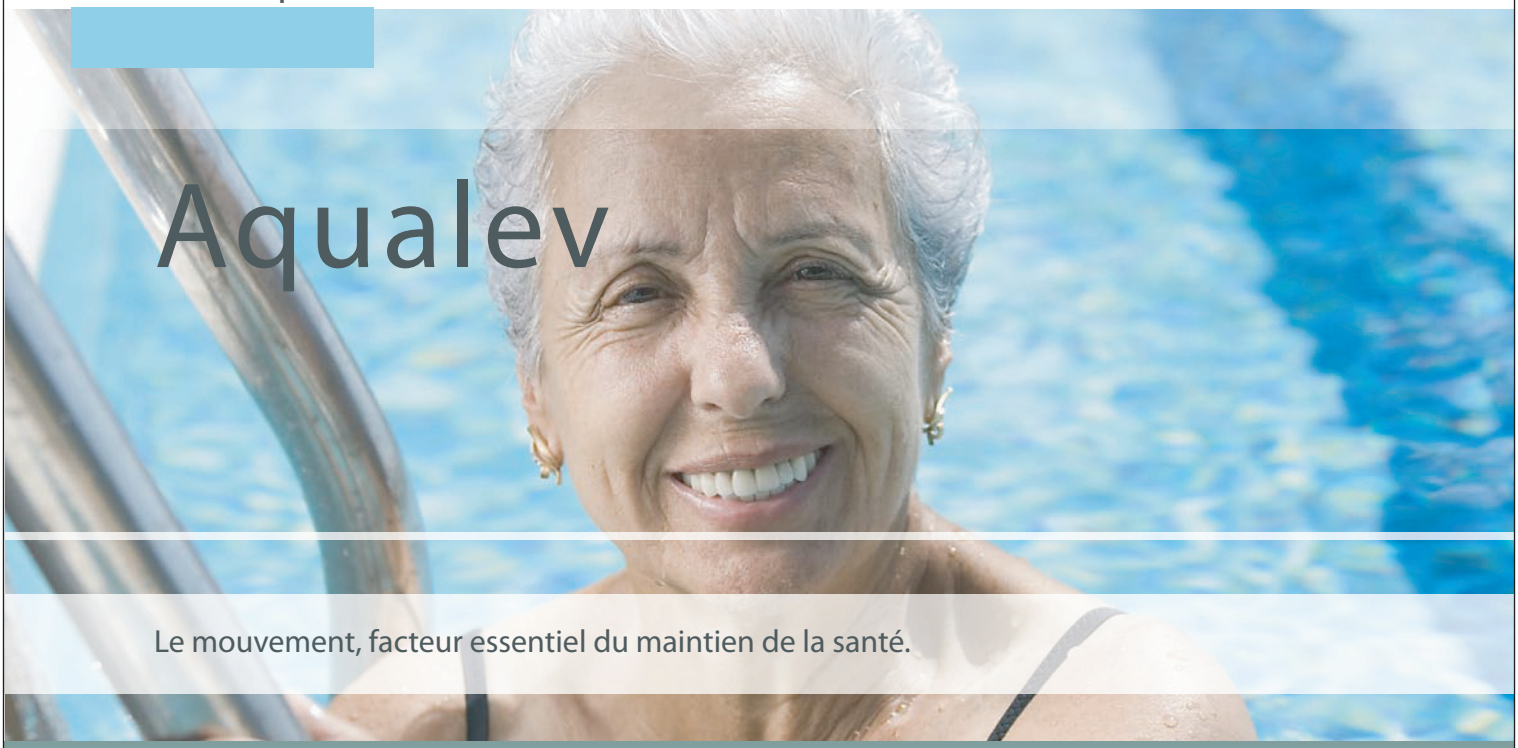

Aqualev

Le mouvement, facteur essentiel du maintien de la santé.

Elévateur autonome et mobile pour piscine encastrée

REF. 1400.00 - 1401.00 - 1402.00 - 1403.00

L' AQUALEV est un soulève personne permettant le transfert d'une personne à mobilité réduite du fauteuil au bain sans aucun effort pour la personne aidante et en toute sécurité pour le nageur.

REVAL

LE BIEN-ÊTRE DURABLE

Balnéothérapie

Aqualev

POINTS FORTS

Modèle 1401.00

Modèle 1401.00

Modèle 1401.00

Modèle 1401.00

Accessoire 5450.10

- **Totalement autonome (fonctionnement sur batteries)**
- **Grande amplitude de levage. (permet la prise en charge des fauteuils immergeables)**
- **Rotation électrique sur 360°.**
- **Appareil amovible équipé de roulettes.**
- **Appareil très léger. (- de 25kg)**
- **Motorisation ultrasilencieuse et sécurisée.**
- **Une gamme complète d'accessoires.**

Modèle 1403.00

Modèle 1403.00

Modèle 1403.00

Modèle 1403.00

Elévateur autonome et mobile pour piscine encastrée

REF. 1400.00 - 1401.00 - 1402.00 - 1403.00

INSTALLATION:

L'Aqualev se glisse très simplement dans un fourreau inox scellé sur le bord du bassin.
Très léger, (- de 25kg), l'Aqualev peut être mis en place, transporté et déplacé très facilement.
Les vérins électriques et le bloc batterie sont démontables en quelques secondes et sans outil.

SÉCURITÉ:

L'Aqualev est doté d'un système de sécurité permettant de déverrouiller instantanément les accessoires du bras en cas de besoin.

CARACTERISTIQUES :

- Structure en alliage d'aluminium classe T6, revêtement peinture Epoxy.
- Plôt d'ancrage en Inox 316l fourni à sceller dans le béton.
- 2 roulettes Ø125mm.
- Vérin électrique d'élévation 24V dc avec écrou de sécurité puissance 10000N
- Moteur électrique de rotation 24V dc intégré dans le mât.
- Bloc batterie amovible 24V dc.
- Arrêt d'urgence.
- Descente de secours.
- Chargeur de batterie intégré.
- Télécommande IPX7.
- Poids maximum admissible: 150 kg

VERSIONS:

REF. 1400.00 Aqualev à élévation électrique avec accessoire porte-sangles double
REF. 1401.00 Aqualev à élévation et rotation électriques avec accessoire porte-sangles double
REF. 1402.00 Aqualev à élévation électrique avec siège à accoudoirs relevables
REF. 1403.00 Aqualev à élévation et rotation électriques avec siège à accoudoirs relevables

ACCESSOIRES:

REF. 8140.01 Fauteuil roulant immergeable en Inox 316L
REF. 5450.10 Porte-sangle pivotant et basculant avec poignée de manoeuvre
Sangles tissus taille S, M, L, XL
Transat flottant

OPTIONS:

Télécommande sans fil IPX7 pour une utilisation autonome.

REVAL - ZA Fief des Prises - Usseau 17220 Ste Soulle / La Rochelle Tél. +33(0)5 46 42 04 16 www.groupe-reval.com

Siège de douche relevable avec pied ALU

Réf. 510400

Structure Aluminium epoxy blanc

DESCRIPTION

Siège de douche relevable avec pied ALU - Réf. 510400

Siège de douche ALU relevable avec pied, pour PMR.
Structure en tube aluminium blanc Ø 25 x 2 mm.
Fixations invisibles.
Pied rentrant guidé par un bras articulé.
Larges lattes en plastique faciles d'entretien et confortables.
Hauteur d'assise : 480 mm.
Testé à plus de 200 kg. Maximum utilisateur recommandé : 135 kg.
Encombrement replié : 82 x 545 mm.
Dimensions : 407 x 360 x 480 mm.
Garantie 10 ans. Marqué CE.

AVANTAGES

- Sécurité maximale : testé à plus de 200 kg
- Encombrement minimum

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Siège de douche relevable avec pied ALU - Réf. 510400

Profondeur	407 mm
Largeur	360 mm
Finition	Aluminium époxy blanc
Normes et certifications	CE
Garantie	10 ANS GARANTIE

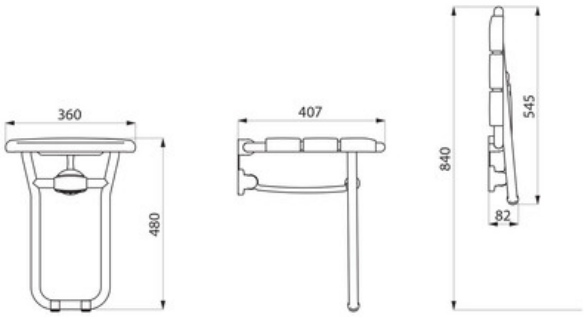

Application

En plus petit format les formes organiques deviennent support directionnel.
Elles aident déjà à mieux identifier les différentes directions de par la juxtaposition des couleurs et la différence de leurs formes.
La flèche confirme la direction.

D'ailleurs sur ce point, il faut savoir que la flèche ainsi que tous les signes graphiques attenants au projet (picto WC, etc) sont et seront spécifiquement dessinés.

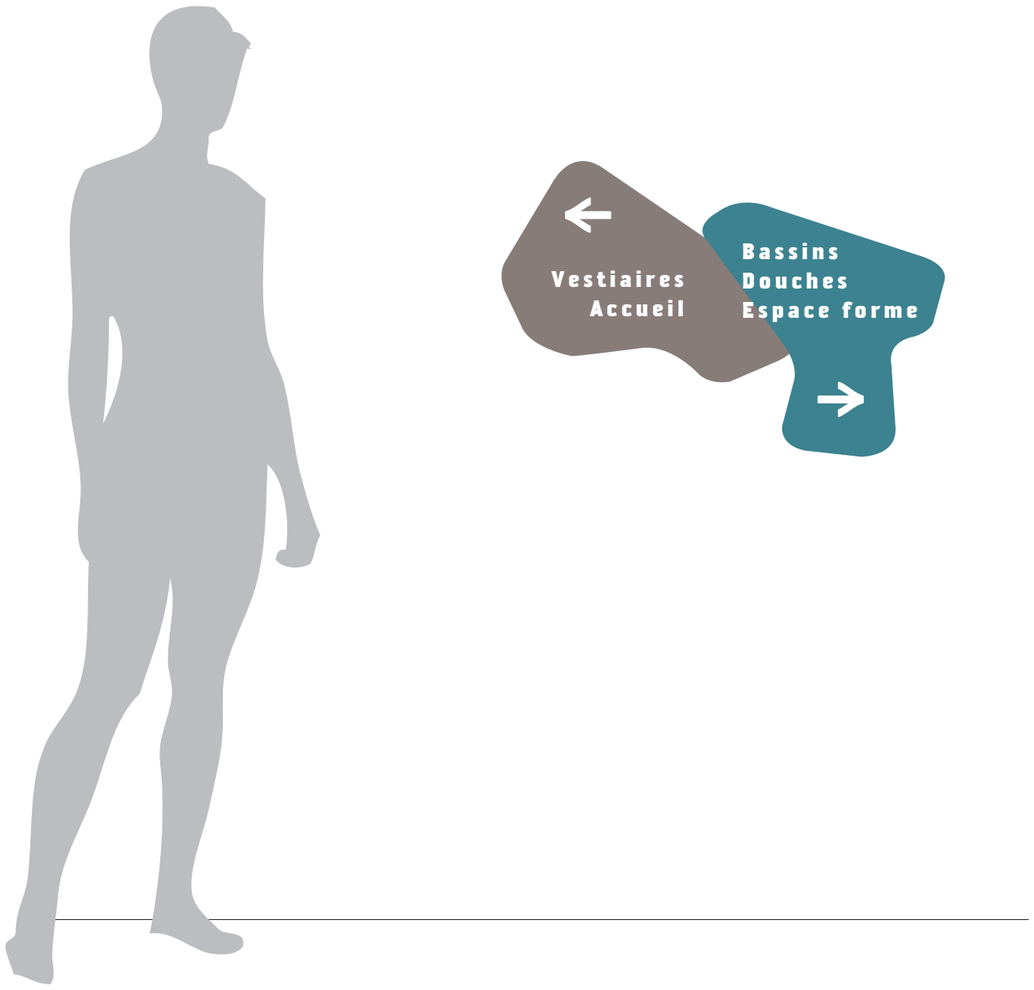

Vue en élévation
> sans échelle

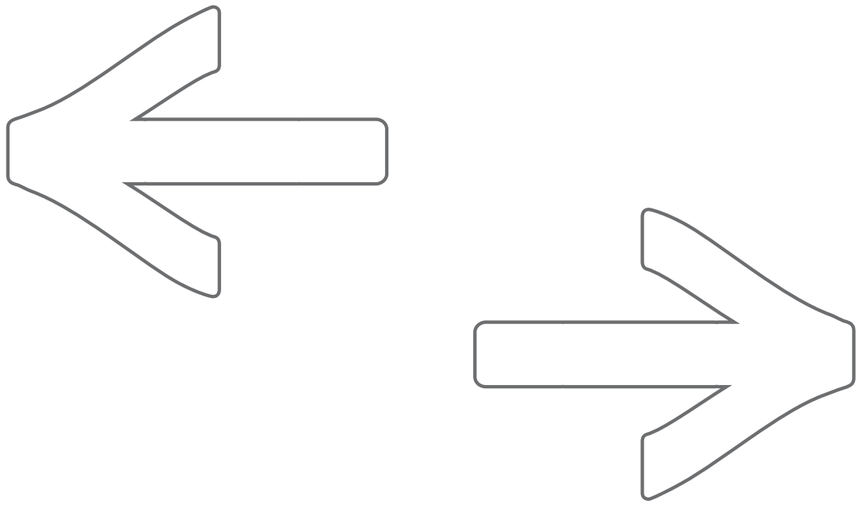

Zoom
Flèche dessinée pour le projet

Typographie

La typographie choisie évoque dans son dessin l'aspect organique, et le jeu de masse car très épais.
Et surtout elle est lisible.

Elle se décline en 3 graisses ce qui permet d'élargir le champ d'utilisation de cette typographie en fonction des besoins.

Pour ce projet nous privilégierons le bold qui correspond davantage aux intentions graphiques/esthétique et fonctionnelle du projet..

Typo Bold

0123456789

abcdefghijklm

nopqrstuvwxyz

Typo Médium

0123456789

abcdefghijklm

nopqrstuvwxyz

Typo Light

0123456789

abcdefghijklm

nopqrstuvwxyz

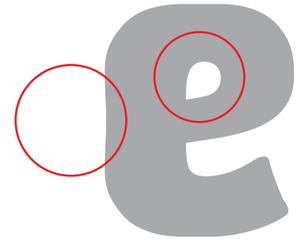

Certaines finitions qui rappellent l'eau (goutte) ou le végétal (feuille stylisée)

Rondeurs dans les finitions qui enlève toute forme d'agressivité

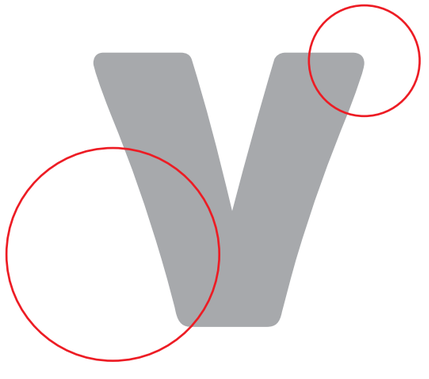

Aspect irrégulier des lettres et largeur qui évoquent le côté orga-nique